

indiqué pour le paiement. Si ce bureau ou ce lieu indiqué n'existe pas lors de l'échéance du billet, la loi ne dit pas ce qui doit être fait. Le projet de loi que je soumetts est pour déclarer que la présentation de la lettre de change ou du billet promissoire ne sera pas nécessaire lorsque ce bureau de banque ou ce lieu indiqué n'existera pas lors de l'échéance; et que le notaire ou le juge de paix par qui le protêt sera fait, fera une déclaration qu'après recherches faites, il lui a été impossible de trouver le bureau ou le lieu indiqué où la lettre de change ou le billet promissoire était payable.

La motion est accordée et le bill est lu pour la première fois.

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE— DEPUIS PORT-MOODY JUSQU'À SAVONA-FERRY.

M. HOMER: Le gouvernement a-t-il accordé à M. A. Onderdonk, une extension de temps pour l'exécution de son contrat sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, entre Port-Moody et Savona-Ferry? Si non, est-ce l'intention du gouvernement d'accorder un délai à A. Onderdonk pour l'exécution du dit contrat?

M. CARON: En l'absence du ministre des chemins de fer, j'ai l'honneur de répondre que M. Onderdonk n'a demandé aucun délai, et qu'aucun délai ne lui a été accordé.

DROITS SUR LA FARINE DE BLÉ ET LA FARINE DE MAIS.

M. FORBES: Le gouvernement a-t-il l'intention, pendant la présente session du parlement, d'augmenter les droits sur la farine de blé et la farine de maïs importées, conformément à la demande de l'Association des Minotiers d'Ontario. Et si oui, les droits sur la houille seront-ils aussi augmentés?

Sir LEONARD TILLEY: Les intentions du gouvernement sur ce sujet seront communiquées à la Chambre lorsque les estimations budgétaires seront soumises.

LA COMPAGNIE DE STEAMERS ALLAN.

M. FORBES: Le gouvernement a-t-il reçu de la compagnie de steamers Allan ou de la succession de feu sir Hugh Allan le montant dû au département de la marine et des pêcheries, ou réclamé par ce département, pour services rendus par le steamer du gouvernement le *Newfield* pour avoir assisté le steamer naufragé le *Moravian*, de la compagnie Allan, en 1881. Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour le recouvrement de cette créance?

M. McLELLAN: La somme convenue entre la compagnie de steamers Allan et le gouvernement a été payée. Certains délais, quant au montant qui devait être payé, ont été occasionnés par le fait qu'il n'y avait aucun principe pour déterminer quelle rémunération doit être accordée à un vapeur du gouvernement pour avoir porté secours à un navire appartenant à des particuliers. J'ai pris des informations auprès du gouvernement anglais et du gouvernement américain pour savoir la pratique adoptée dans ces pays; nous avons adopté à peu près la même règle et le montant a été payé.

AIDE A LA VILLE D'EMERSON, MANITOBA.

M. CAMERON (Huron): La ville d'Emerson, Manitoba, a-t-elle récemment fait quelque demande d'aide financière ou de quelque autre nature? Si oui, quelle est la nature et l'importance de cette demande? Le gouvernement l'a-t-il accordée en tout ou en partie, ou a-t-il pris quelques mesures à ce sujet?

Sir LEONARD TILLEY: Une demande a été faite par la ville d'Emerson et elle est en ce moment sous la considération du gouvernement. Une décision sera probablement prise d'ici à quelques jours. Le gouvernement n'a encore rien décidé.

CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST, NOUVELLE-ÉCOSSE.

M. CAMERON (Inverness): Quelles ont été les recettes et les frais d'exploitation du chemin de fer de Prolongement-Est, entre New-Glasgow et Port-Mulgrave, N.-E., pendant chaque mois de l'année civile, 1884?

M. CARON: Si l'honorable monsieur veut faire une motion pour avoir les papiers, au lieu de faire une interpellation, tous les documents seront produits et il aura le renseignement qu'il demande.

L'EMPLOI DE JOHN MOODY.

M. LISTER: John Moody est-il employé en quelque manière dans le département de la marine et des pêcheries? Si oui, en quelle qualité; quand a-t-il été nommé, quel est son salaire et quels sont ses devoirs?

M. McLELLAN: John B. Moody est employé comme inspecteur des pêcheries par le département des pêcheries. Il a été nommé en 1880. Son salaire est de \$50 par année. Ses fonctions consistent à surveiller l'application de l'Acte des pêcheries et des règlements sur la rive nord de la rivière Sydenham, depuis son embouchure à Wallaceburg jusqu'à sa source.

DROITS SUR LE BLÉ ET LA FARINE.

M. BERGERON: Est-ce l'intention du gouvernement de faire des changements dans le tarif, en ce qui concerne le blé et la farine?

Sir LEONARD TILLEY: La réponse que j'ai faite à mon honorable ami de l'autre côté (M. Forbes), peut servir à l'honorable monsieur qui fait la présente question.

LES COLONS DES PROVINCES MARITIMES.

M. GILLMOR: Combien d'immigrants, parmi ceux qui sont arrivés d'Europe en ce pays au cours de l'année 1884, se sont fixés d'une manière permanente dans chacune des provinces maritimes?

M. CARON: Au nom du ministre de l'agriculture, je dois dire que d'après les rapports des agents du ministère de l'agriculture, le nombre suivant d'émigrants sont arrivés dans les provinces maritimes: Nouvelle-Ecosse, 1,436; Nouveau-Brunswick, 235; Ile du Prince-Edouard, 2; cela fait en tout 1,673.

CAISSES D'ÉPARGNE DES BUREAUX DE POSTE.

M. STAIRS: Quand le gouvernement se propose-t-il d'ouvrir des caisses d'épargne en rapport avec les bureaux de poste dans les provinces maritimes?

Sir LEONARD TILLEY: Le directeur général des postes s'occupe en ce moment à ouvrir des caisses d'épargne dans les bureaux de poste des provinces maritimes.

UNE GARE A ELGIN STATION, COMTÉ DE L'ISLET.

M. CASGRAIN: Est-ce l'intention du gouvernement de construire une gare à voyageurs et à marchandises à Elgin-Station, comté de L'Islet, sur la ligne de l'Intercolonial?

M. CARON: Ce n'est pas l'intention du gouvernement de construire une gare à marchandises à Elgin-Station, comté de L'Islet.

EDIFICES PUBLICS A ST-STÉPHEN, N. B.

M. GILLMOR: La construction des bureaux de douane et de poste, à St-Stephen, N.-B., pour l'érection desquels \$15,000 ont été votées en 1882, avant les élections générales, a-t-elle été commencée? Si non, quand le gouvernement se propose-t-il de le faire?